

# La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 495  
Mai 2023

brysurmarne.fr -  -  - 

## Budget 2023

Pages 13-18



Plan vélo pour  
le bien vivre à Bry !  
Page 19

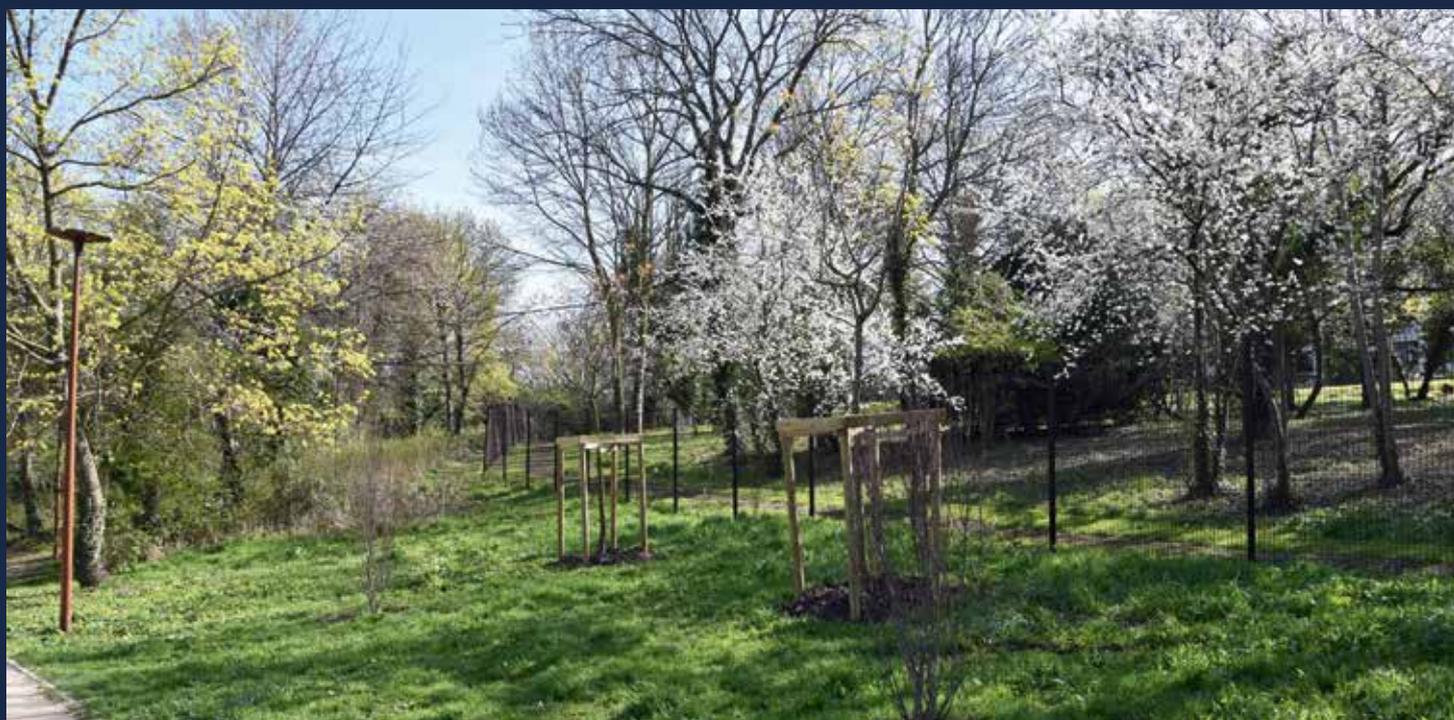
Interview  
de Julie Cavanna  
Page 21



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*

# Plan de végétalisation : 68 arbres plantés !

Plantation de deux érables champêtres devant l'école Daguerre en présence de Monsieur le Maire, Charles Aslangul accompagné de Monsieur Pierre Leclerc, adjoint au Maire délégué à la Transition écologique



« Pour célébrer l'arrivée des beaux jours, pas moins de 68 arbres d'espèces différentes (choisies pour leur intérêt écologique) et une haie de 60 arbustes ont été plantés. 68 arbres sur une seule saison de plantation, c'est du jamais vu à Bry ! Encore et toujours, nous poursuivrons cette politique écologique avec plus d'arbres et de « vert » au service de la qualité de vie des familles dans notre belle ville de Bry ! »

Charles ASLANGUL  
Maire de Bry-sur-Marne

# Édito du Maire

« Budget 2023 :  
c'est fait, sans hausse des taux  
d'impôts communaux ! »



Charles ASLANGUL  
Maire de Bry-sur-Marne  
Vice-président du Territoire  
de la ville  
Conseiller Métropolitain

Madame, Monsieur,  
Chers Bryards,

**L**e 11 avril dernier, nous avons voté le Budget primitif 2023 dans un contexte très difficile d'inflation et de crise énergétique qui a généré un "déficit" de 2 190 000 € à combler pour équilibrer le budget de fonctionnement.

Rappelons qu'une Ville ne peut pas emprunter pour financer son budget de fonctionnement contrairement à l'État. Ainsi, pour équilibrer il faut soit réduire les dépenses, soit augmenter les impôts.

**Or, à travers le Projet de Loi de Finances 2023, le Gouvernement a augmenté de 7,1% les bases locatives de la taxe foncière.** Mécaniquement, cela impliquera des hausses d'impôts fonciers pour les contribuables. En outre, pour équilibrer le budget face aux explosions des coûts pour les collectivités, vous avez sûrement entendu ou lu (dans les médias et la presse) que de nombreux maires ont fait le choix d'ajouter à la hausse d'impôts fonciers décidée par le Gouvernement une hausse des taux communaux. Je m'y suis refusé.

Ainsi, à l'automne dernier, j'ai fixé un cap clair aux services municipaux et à l'équipe municipale : **pour préserver les Bryards face à la crise du pouvoir d'achat, il fallait réussir à équilibrer le budget sans hausse des taux d'impôts municipaux.**

**Six mois plus tard, pari tenu ! Grâce à une gestion rigoureuse et prudentielle, nous parvenons à absorber le choc (2 190 000€) par une stricte et saine maîtrise des dépenses.**

Nous avons donc voté un budget de 44 323 402 € dont 33 098 589 € en fonctionnement et 11 224 813 € en investissement.

Ce budget, en fonctionnement, est en hausse maîtrisée de 3,73% par rapport à 2022 (moins que l'inflation de 6%) et à  **périmètre constant (sans les hausses énergétiques et structurelles) le budget 2023 affiche une réduction des dépenses de -1% par rapport à 2022.**

Même dans la crise, nous parvenons donc à poursuivre notre dynamique de maîtrise et d'optimisation des dépenses de fonctionnement initiée en 2020. Nous devons poursuivre cette rigueur qui reste une exigence de tous les instants.

Côté investissements, nous avons voté la poursuite de notre programme :

 **Plan de sobriété énergétique** (rénovation thermique, passage LEDS, etc.) : 904 050 € (avec des subventions possibles)

 **Investissements dans la constante rénovation des écoles** : 627 100 €

 **Agrandissement de l'école Barilliet** : 430 000 €

 **Cours Oasis** : 750 000 € (subventionnées à 50%)

 **Voiries** (réfection de routes) : 1 000 000 €

 **Rénovation Gymnase Clemenceau** : 107 536 € (étude de la maîtrise d'œuvre avant travaux)

 **Finalisation déploiement vidéoprotection** : 535 000 €

 **Mobilier scolaire** : 33 600 €

 **Plan vélo** : 22 000 € (l'étude à l'échelle de la ville)

Etc. Voir pages 13-18 pour le détail

Je remercie l'ensemble des élus municipaux pour leur concours à cette construction budgétaire exigeante, l'Adjoint au Maire délégué aux Finances Bruno Poignant qui m'accompagne dans cette difficile mission et enfin, bien-sûr, les services municipaux qui ont permis cette réussite collective.

Grâce à notre gestion rigoureuse face à la crise, voilà donc un budget 2023 qui, d'une part, en fonctionnement parvient à l'équilibre sans augmenter les taux d'impôts communaux et, d'autre part, un budget d'investissement ambitieux qui permet des réalisations importantes pour l'avenir de notre belle ville de Bry-sur-Marne, au service de votre qualité de vie, au service d'un parcours de vie heureux de la petite enfance au bel âge.

En avant !

# L'agenda du Maire

## 58 réunions et rendez-vous dont :

### Lundi 3 avril :

- Comité d'urbanisme en majorité municipale
- Majorité municipale sur le thème de l'urbanisme

### Mardi 4 avril :

- Réunion avec les Associations Riverains Berthelot Curie République
- Rendez-vous avec RATP HABITAT

### Mercredi 5 avril :

- Réunion pour les panneaux de signalétique
- Permanence du Maire

### Vendredi 7 avril :

- Réunion de travail sur le budget 2023

### Mardi 11 avril :

- Comité de rédaction *Vie à Bry* juin
- Bureau des 13 Maires du Territoire Paris-Est Marne&Bois
- Conseil Municipal

### Mercredi 12 avril :

- Tour de ville mensuel avec les Services techniques
- Réunion pour la réhabilitation du Gymnase L. Bellan
- Réunion de travail sur la modernisation du parvis de l'école Étienne de Silhouette
- Réunion sur la planification de l'installation des caméras de vidéo protection
- Réunion mensuelle de sécurité et prévention avec la Police municipale

### Mardi 18 avril :

- Réunion de travail sur la rénovation de l'éclairage de la Grande Rue
- Conseil du Territoire Paris-Est Marne&Bois (13 villes)

### Mercredi 19 avril :

- Rendez-vous avec Madame la Préfète du Val-de-Marne concernant le bilan sur le triennal loi SRU
- Conseil d'Administration de la Fondation Favier
- Bureau Municipal

### Vendredi 21 avril :

- Conseil d'Administration du CCAS

## Focus sur



### Rendez-vous avec Madame la Préfète du Val-de-Marne concernant le bilan sur le triennal loi SRU

Le 19 avril dernier, Monsieur le Maire,

accompagné par Rodolphe Cambrésy, 1<sup>er</sup> adjoint rencontrait Madame la Préfète et les services de l'État dans le cadre de la procédure du bilan du triennal.

En 2020, au lendemain de son élection, Monsieur le Maire était notifié de la mise en carence de la Ville de Bry-sur-Marne. Aussi, s'il échappait à la dépossession de délivrer les permis de construire, un certain nombre et certains types de logements sociaux devaient être construits d'ici le 31 décembre 2022.

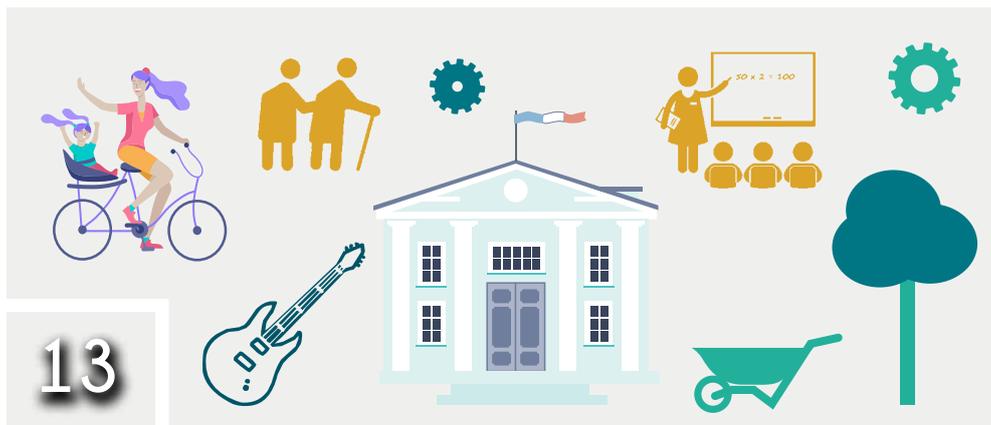
La décision préfectorale quant au bilan de ce triennal sera connue en fin d'année 2023.

## ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi  
du mois entre 16 h et 17 h 15

Permanences  
sans rendez-vous  
au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique  
des appels passés



13



09



11



08



19

**p.6 - Vos instants Bry**

**p.8 - En bref**

Concours balcons et jardins fleuris  
Ateliers petite enfance  
Don du sang  
Atelier Qi Gong  
Inscriptions à la brocante de septembre  
Journée guinguette en pays d'Ourcq  
Inscriptions à la fête de la musique et à la fête des voisins  
Sortie de résidence : SOU  
Le marché nocturne  
78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

**p.10 - Actualités**

Boutique éphémère : En mai, achète ce qu'il te plaît !  
Exposition des ateliers d'art  
Jubilé du jumelage  
Ciné à la belle étoile  
Job étudiant  
Projection : lanterne magique

26<sup>e</sup> édition d'Action contre la faim  
Repas solidaire  
Le village de la vue  
Action prévention routière

**p.13 - À la Une**

Budget 2023 voté, sans hausse des taux d'impôts communaux !

**p.19 - Actualités**

Plan vélo pour le bien-vivre à Bry !  
Expérimentation de la rue Franchetti

**p.20 - Rencontre**

Julie Cavanna, une comédienne bryarde

**p.21 - Conseil municipal**

Séance du 11 avril

**p.23 - La parole aux élus**

**p.24 - Agenda**

**p.26 - De vous à nous**

**p.27 - Infos utiles**

La Vie à Bry - mai 2023 - n° 495 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne  
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne  
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Delphine ABECASSIS

Rédaction : Delphine ABECASSIS - Sandra MARTINS

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions,  
Vincent GUIONET, 123rf, Unsplash

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Privilège et communication

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
Moult viel que Paris

# Vos instants **Bry**



Stage avec le grand-maître coréen Shin Byeong-Hyun  
Dimanche 16 avril - Gymnase Marie-Amélie Le Fur



Boutique éphémère avril,  
avec Joseph Favrat et  
Catherine Gaillon-Favrat



Chasse aux œufs organisée par Évasions bryardes et le CMJ  
Samedi 1<sup>er</sup> avril - Parc Villa Daguerre



Conseil Municipal dont le  
vote du budget  
Mardi 11 avril - Hôtel de Ville



Action Prévention Routière, élèves de CM2 - Finale  
Mercredi 12 avril - Parc des sports



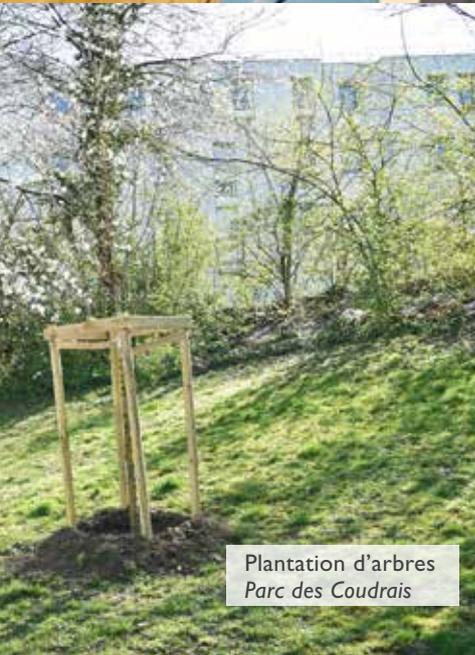


Marche à Bry pour la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme avec le CMJ  
Dimanche 2 avril



Commemoration du 61<sup>e</sup> anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie en présence de Mme Sylvie ROBY, Adjointe au Maire en charge du Sport, du Tourisme et des Relations internationales, M. Pierre LECLERC, en charge de la Transition écologique, l'Environnement et les Bâtiments communaux, M. Bruno POIGNANT, en charge des Finances et du Personnel communal, M. Didier Khoury, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants et aux commémorations ainsi que des membres du CMJ et de la FNACA devant la stèle du 19 mars 1962

Dimanche 19 mars - Square Franchetti



Plantation d'arbres  
Parc des Coudrais



Réunion publique Franchetti animée par Monsieur le Maire, Charles Aslangul, après expérimentation  
Jeudi 23 mars - Hôtel de Ville

## CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

### À vos plantations !



Vous possédez un balcon ou un jardin visible depuis la rue ? Venez participer aussi à l'embellissement de votre Ville, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du concours Balcon et jardins fleuris. Vous avez jusqu'au **vendredi 9 juin** pour vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription.

Pour cela, rendez-vous à l'accueil de la mairie, sur le site de la ville [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr) ou par mail [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr) / 01 45 16 68 00

## Un grand MERCI !



La soirée caritative du 25 mars au profit de l'épicerie solidaire *Le Colibri* a permis de collecter 5 900 €, soit + de 20% des besoins d'achats annuel de nourriture de l'association. Votre générosité est un formidable soutien pour l'action que mène *Le Colibri*.

## PETITE ENFANCE Ateliers du mois

### • Atelier portage

Mardi 16 mai de 14h30 à 16h

### • Rencontres parents

Lundi 22 mai de 19h30 à 21h

### • Atelier « histoires » de 0 à 12 mois

Mardi 30 mai de 14h30 à 16h

Les ateliers se déroulent au 12 bis rue du colombier. Inscriptions par mail à [atelier-petite-enfance@bry94.fr](mailto:atelier-petite-enfance@bry94.fr)



## SPORT

### Atelier QI GONG

Un atelier Qi Gong, qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration est proposé le **mardi 16 mai de 14h à 17h**. Cette séance est accessible aux plus de 60 ans y compris aux personnes à mobilité réduite.

Présence des auxiliaires de vie ou d'un proche obligatoire. L'accompagnement véhiculé est possible sur demande. Vous devez habiter Bry-sur-Marne, Nogent, Le Perreux ou Villiers.

Lieu des ateliers : salle de la Garenne : 2 rue de la garenne, 94360 Bry-sur-Marne.

Inscriptions et renseignements : Bry Services famille au 01 55 09 11 44



## DON DU SANG

### Je donne mon sang, je sauve des vies !

Rendez-vous pour une collecte de sang le **dimanche 7 mai de 9h30 à 14h30** à l'hôtel de ville.

Inscriptions : <https://dondesang.efs.sante.fr>

## ILS S'INSTALLENT À BRY

### Émane de toi

Myriam, fondatrice de la marque propose des modèles à travers les collections et prêt-à-porter féminin. Vêtements tendance et originales, à partir de tissus soigneusement sélectionnés pour mettre en valeur la femme quels que soient ses formes et son style. Chaque femme peut s'exprimer et se sentir unique en portant ses modèles atypiques, originaux. Nous avons toute quelque chose qui EMANE DE NOUS.

☎ 06 64 03 68 82

✉ [contactemanedetoi@gmail.com](mailto:contactemanedetoi@gmail.com)

📷 [emanedetoi](https://www.instagram.com/emanedetoi)

### Artisan Taxi

Chauffeur de taxi indépendant récemment installé à Bry, M. Dahmane est à votre disposition pour vous conduire du mardi au dimanche et sur réservation préalable. Ses horaires sont flexibles.

☎ 06 50 75 82 50

✉ [ferhat.dahmane94@gmail.com](mailto:ferhat.dahmane94@gmail.com)

### Photographe professionnelle

Bryarde depuis toujours, Emma Binois vient de lancer son activité, pour les professionnels et les particuliers. Elle saura au travers de reportages corporate, de portraits ou de couvertures d'évènements, valoriser votre enseigne. Pour les particuliers, ses portraits s'adressent à tous ceux qui souhaitent booster leur confiance en soi, affirmer leur identité et renouer avec leur image.

+ d'infos : [emmabinois.fr](http://emmabinois.fr)

📷 [@em.bns](https://www.instagram.com/em.bns)

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

## BROCANTE

**Les inscriptions sont ouvertes à partir du 24 mai !**

Cette année, la brocante aura lieu le dimanche 24 septembre. Particuliers ou associations, rendez-vous sur [mybrocante.fr/m/758](http://mybrocante.fr/m/758) ou à l'accueil de la mairie de 12h et 16h.

+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)



## POUR VOUS INSCRIRE À LA FÊTE DE LA MUSIQUE OU À LA FÊTE DES VOISINS :

- Vous êtes musicien et souhaitez partager votre passion avec les Bryards le temps d'un concert ? Venez participer à la fête de la musique le 21 juin !



- Si vous souhaitez organiser une fête de quartier et partager un moment convivial entre voisins, c'est possible. La commune peut vous apporter un soutien logistique.

**Pour vous inscrire :**

par mail à [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

ou par courrier à : À l'attention du Service Fêtes et Animations – Hôtel de ville  
1 Grande rue Charles de Gaulle  
94360 Bry-sur-Marne  
ou par téléphone au 01 45 16 68 00.

## MARCHÉ DE BRY Marché nocturne

**Vendredi 12 mai de 17h à 22h**

Pour la seconde année consécutive, la ville accueillera un marché nocturne sur le parvis du marché de Bry avec de nouveaux producteurs et artisans. Venez les découvrir et profiter également d'une buvette et de stands de restauration afin de partager un moment chaleureux !



## LOISIRS DES SENIORS

### Journée guinguette en pays d'Ourcq

Venez profiter d'une croisière à bord du bateau « le Clignon » à la découverte de l'Ourcq sauvage, de sa faune et de sa flore, le **mercredi 14 juin**. Un apéritif vous sera servi à bord, avant de déjeuner au Port aux Perches et passer l'après-midi dans l'ambiance guinguette !  
Tarif : 55 places à 42 euros

Inscriptions : le mardi 16 mai de 9h à 12h salle de l'hôtel de ville.

## THÉÂTRE

### Sortie de Résidence

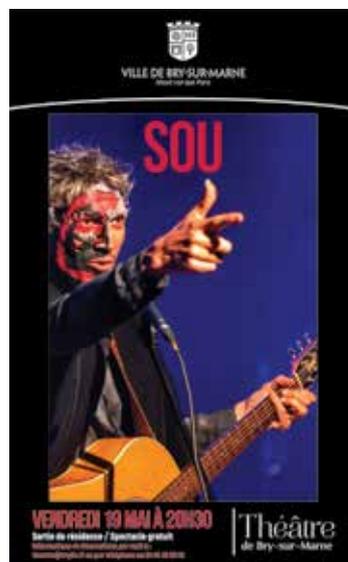
**Vendredi 19 mai à 20h30**

Les racines de **SOU** prennent place dans une partie de la Péninsule ibérique où les traditions sont encore très présentes aujourd'hui. Depuis toujours, rituels sacrés et païens rythment la vie et les saisons au sein de ce "planalto" qui a pour dicton : Ici, 9 mois d'hiver... 3 mois d'enfer ! C'est en revisitant cet héritage qu'il donne à voir et à entendre sa culture d'origine d'une manière singulière, en la transfigurant d'une mise en scène insolite et d'arrangements musicaux des plus variés et inattendus...

Dans ce rapport entre culture ancestrale et époque contemporaine il vient exprimer les divers visages d'un pays empreint de traditions mais qui s'en affranchit dans un élan d'ouverture au monde.

*Le Monde diplomatique* : « **SOU** crée un univers singulier qui semble réinventer la poésie et la musicalité de la langue portugaise. »

**Spectacle gratuit - Informations et réservations par mail à : [theatre@bry94.fr](mailto:theatre@bry94.fr) ou par téléphone au 01 45 16 68 36**



## COMMÉMORATION

### 78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie

**Lundi 8 mai**, la Ville de Bry-sur-Marne et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au 78<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale.

Pour y participer, rendez-vous à 11 h, devant le monument aux morts, en face de l'Hôtel de ville.



## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

### En mai, achète ce qu'il te plaît !

Du 9 au 21 mai

- Beauty 4 D



Produits de l'artisanat en provenance de Madagascar tels que sacs, chapeaux, bijoux et accessoires en raphia.

Du 23 au 4 juin

- La Bretagne en balade

Large choix de produits *made in Bretagne* : Kouign amann, palets, gâteaux bretons, quatre quarts, caramel au beurre salé, confitures, chips de sarrasin, cidres, terrines, conserverie, rillettes de poisson.

 didier catherine



- Questo è tutto

Produits d'épicerie fine du sud de l'Italie et charcuterie fermière de Corse.

[www.questoetutto.fr](http://www.questoetutto.fr)

  questoetutto ■

## EXPOSITION DES ATELIERS D'ART

### Créations de nos artistes bryards !

Les élèves de la Maison des Arts Étienne Audfray, enfants, adolescents et adultes, restituent une part de leurs créations artistiques à l'occasion de l'exposition annuelle des Ateliers d'Art. Ces ateliers proposent un enseignement artistique pratique et théorique en sculpture modelage, sculpture sur bois, dessin, peinture, art plastique et graphique, poterie modelage, peinture sur soie, illustration BD manga, création carton...

Cette exposition offre une belle occasion de découvrir la qualité du travail de nos artistes bryards, débutants ou confirmés. Elle permet également de découvrir le large éventail d'activités artistiques ou de loisirs, proposé tout au long de l'année par nos professeurs d'art, en cours municipaux.

C'est une belle occasion de découvrir toutes les œuvres ou travaux créés en ateliers, et pourquoi pas, de répondre à l'envie, pour certains, de rejoindre un de ces cours !



Du vendredi 26 mai  
au dimanche 18 juin

Hôtel de Malestroit - Entrée libre  
Horaires des visites :

Du mardi au vendredi : 14h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h

Fermé tous les lundis

Fermeture exceptionnelle le dimanche 28 mai

Nocturne exceptionnelle le samedi 10 juin jusqu'à 20h

#### ATELIERS

Au cœur de l'exposition, venez participer à des ateliers de créations. Les dates des ateliers sont à retrouver dans l'agenda, p24-25.

Sur inscription, au secrétariat de la Maison des Arts au 01 45 16 68 36 (nombre de places limité)



**Annulation de la pièce de théâtre « Juste une embellie »** qui devait se jouer le 23 juin, en raison de contraintes indépendantes de notre volonté.

50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

## Jubilé du jumelage



Cette année, nous célébrons l'anniversaire du jumelage qui a eu lieu en 1973 entre les communes de Bry-sur-Marne, Moosburg an der Isar et Sawbridgeworth.

Du 18 au 21 mai, les délégations de chaque ville sont invitées à renouveler leur serment de jumelage pour manifester leur volonté commune dans l'intérêt des populations pour garantir la paix durable. À cette occasion, plusieurs food trucks seront installés au niveau du parking et du parvis du marché **dès 11h30, jeudi 18 mai**, animés par une ambiance musicale où tous les Bryards sont conviés pour se joindre à la fête ! Ainsi, les correspondants allemands et anglais retrouveront leurs familles d'accueil autour d'un déjeuner. À l'issue de ce repas, une cérémonie

où les représentants des villes planteront un orme, symbole d'un avenir commun s'enracinant dans l'arbre traditionnel de Bry. Une plaque commémorative sera ensuite dévoilée. Elle sera inaugurée par Monsieur le Maire de Bry-sur-Marne, Charles Aslangul et les représentants des villes de Moosburg et de Sawbridgeworth. Ensuite, une rencontre entre le Conseil Municipal des Jeunes et leurs homologues du Parlement de la Jeunesse de Moosburg aura lieu à l'espace Co pour partager un moment musical et échanger sur leurs activités respectives.



**Samedi 20 mai**, le comité des deux villes organisera une soirée qui sera consacrée au renouvellement des vœux du jumelage avec, comme compagnie, l'orchestre de Moosburg, les violons de Bry ainsi que Jazzin'Bry qui clôtureront cet anniversaire. ■

## ÉVÈNEMENT

### Ciné à la belle étoile

Pour cette nouvelle édition, « Ciné à la belle étoile » se déroulera le vendredi 2 et le samedi 3 juin à partir de 19h, à la Villa Daguerre.

Transats pour toute la famille, animations musicales, et séances de cinéma en plein air, l'heure est à la détente !

#### Vendredi 2 juin

À partir de 19h et ce jusqu'à la tombée de la nuit, vous pourrez venir vous restaurer (foodtrucks et petite restauration) et profiter d'une ambiance musicale proposée par Gadzby : venez vous trémousser au son d'un trio pop/soul...

#### À 22h, projection du film *Intouchables* - 1h52

Comédie dramatique qui nous fait passer du rire aux larmes et qui concilie l'inconciliable, le riche et le pauvre, l'invalidé et le bien-portant, le placide et le vanneur, l'esthète et le profane. À la suite d'un accident, Philippe, riche aristocrate, engage comme aide à domicile Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison. Bref la personne la moins adaptée pour le job. Ensemble ils vont faire cohabiter Vivaldi et Earth Wind and Fire, le verbe et la vanne, les costumes et les bas de survêtement... Deux univers vont



se télescoper, s'appropriiser, pour donner naissance à une amitié aussi dingue, drôle et forte qu'inattendue, une relation unique qui fera des étincelles et qui les rendra... Intouchables.

#### À 22h, samedi 3 juin, *L'aïe ou la cuisine* - 1h44

Dans cette comédie, soyez prêts pour venir tourbillonner avec le trio rock'n'roll tout au long de la nuit ! Voilà déjà 40 ans que Louis de Funès a tiré sa révérence. Ses mimiques inégalables ont fait rire plusieurs générations de spectateurs. Charles Duchemin, le directeur d'un guide gastronomique qui vient d'être élu à l'Académie Française, se trouve un adversaire de taille en la personne de Jacques Tricatel, le PDG d'une chaîne de restaurants. Son fils Gérard anime en cachette une petite troupe de cirque. ■

## JOB ÉTUDIANT ?

### On vous aide dans vos démarches !

À l'Espace emploi de Bry, vous trouverez conseils et accompagnement pour rédiger votre CV, lettre de motivation et recherche d'offres afin de décrocher le job étudiant de vos rêves.

Espace emploi Paris Est Marne&Bois de Bry - 3 rue Félix Faure à Bry-sur-Marne  
Contact : 01 84 23 53 49 / asma.bah@pemb.fr / emploi-bry@pemb.fr



## PROJECTION DE LANterne MAGIQUE

### Le tour du monde en 80 minutes

Samedi 13 mai de 20h à 21h30

Hôtel de Malestroit

2 Grande rue Charles de Gaulle

Dans le cadre de la 19<sup>e</sup> édition de la Nuit européenne des musées, le musée Adrien Mentienne propose une exceptionnelle conférence-spectacle sur le thème de la lanterne magique animée par Patrice Guérin, historien et collectionneur. Il vous fera découvrir l'univers des projections lumineuses, son histoire et ses usages. Vous assisterez ensuite à un véritable spectacle de lanterne magique, qui enchâtera petits et grands. Inspiré du roman de Jules Verne *Le Tour du monde en 80 jours*, ce spectacle a été construit à partir de plaques de verre anciennes qui défilent sous vos yeux. Patrice Guérin sera accompagné par Didier Rousselle, directeur du conservatoire de musique, à la narration, et par Floriane Abihssira, au piano.



**Entrée gratuite sur réservation : 01 48 81 34 14 / musee@bry94.fr**

## COURSE CONTRE LA FAIM

### 26<sup>e</sup> édition d'Action contre la faim

Le collège Henri Cahn et ses élèves se mobilisent pour soutenir Action contre la Faim.

Plus de 250 000 jeunes dont 195 élèves du collège Henri Cahn seront sur la ligne de départ à l'occasion de la 26<sup>e</sup> édition de la Course contre la Faim. Cet événement permet à Action contre la Faim de sensibiliser et mobiliser chaque année des milliers de jeunes contre un fléau qui tue encore chaque année des centaines de milliers d'enfants : la sous-nutrition aiguë sévère.

Pour cette journée sportive, citoyenne et solidaire, les élèves devront parcourir le plus de

tours possible. Parrainés par leur entourage qui leur promet une petite somme d'argent pour chaque tour parcouru, les élèves apporteront concrètement leur aide aux populations qui souffrent de la faim.

En 2021, plus de 1,7 millions d'euros ont été récoltés grâce à la détermination des élèves. Cette année, les enseignants et les membres d'Action contre la Faim seront mobilisés pour encourager ces centaines de milliers de jeunes à se dépasser et à apporter une aide toujours plus importante aux victimes de la faim. Une bonne raison pour chausser ses baskets !

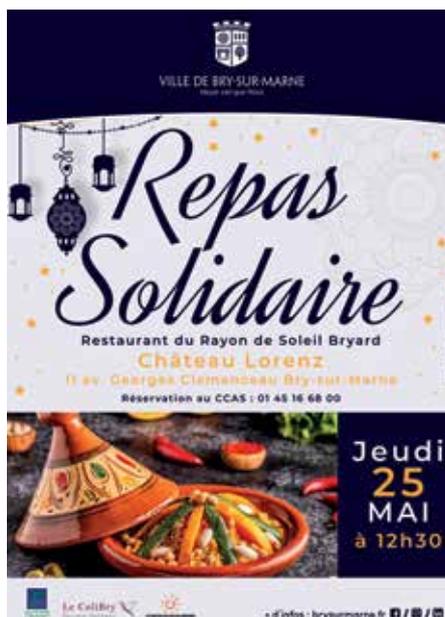
Alors venez suivre la course du collège Henri Cahn au stade des maisons rouges, vendredi 12 mai ! ■

## SOCIAL

### Le repas solidaire est de retour !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec l'épicerie solidaire *Le Colibry* et l'Institut médico-éducatif (IME) Léopold Bellan, relance son traditionnel Repas solidaire, le jeudi 25 mai à 12h30 dans la salle de restaurant du *Rayon de Soleil Bryard* au Château Lorenz.

Cette année, le CCAS vous fait voyager en Orient ! L'occasion de profiter d'un repas placé sous le signe de la solidarité et de la convivialité. Fort du succès des éditions précédentes depuis sa création en 2018, la Ville réaffirme son engagement de lutter contre l'exclusion des Bryards en situation de précarité et de handicap. Par le biais de son CCAS, elle met en place différentes actions tout au long de l'année afin de créer des moments de convivialité et de partage, tels que son traditionnel Repas solidaire. Le principe est simple : le Repas solidaire propose un service de 35 couverts, dont 15 places réservées aux personnes orientées par un travailleur social (bénéficiaire du CCAS ou de l'épicerie solidaire *Le Colibry*) et 20 autres ouvertes à tous pour la somme de 15 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants. Le service sera assuré toute la durée du repas par les jeunes de l'IME Léopold



Bellan, qui suivent une formation en apprentissage dans le domaine de la restauration. L'objectif ? Permettre par ce moment d'échange, de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Rendez-vous jeudi 25 mai à 12h30 au Château Lorenz

Réservation et paiement obligatoire au CCAS au 01 45 16 68 00. ■

## LE VILLAGE DE LA VUE

Samedi 13 mai, de 10h à 18h

Salle de l'hôtel de ville

Le Lions Club Bry Avenir/Villiers Terre de Cœur organise une journée de dépistage de pathologies pour la vue : la vue de près, la vue de loin, la DMLA, le daltonisme...

● Un ophtalmologue interviendra au cours de la journée.

● Le dépistage se fera à partir de 5 ans.

Une bonne vue est indispensable à la réussite scolaire et à la conduite de tous véhicules.



## ACTION PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Police Nationale organise une « Action Prévention Routière » à destination des élèves de CM2 afin de les sensibiliser aux dangers de la route.

Ce module, qui se déroule sur une demi-journée pour chaque classe, consiste à intervenir avec une piste mobile au sein de notre commune (au parc des sports) afin de renforcer l'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire et de permettre aux enfants d'acquérir une nouvelle forme d'autonomie, mais aussi se montrer réceptifs à l'apprentissage de comportements adaptés.

La formation s'organise de la manière suivante :

- Une partie théorique en salle
- Une partie pratique en extérieur (parcours vélo)

À l'issue de cette « formation » et après avoir participé à un test d'évaluation motrice et de lecture de panneaux routiers, deux élèves sont sélectionnés pour participer à la finale communale. Les finalistes repartent avec un souvenir et un diplôme.

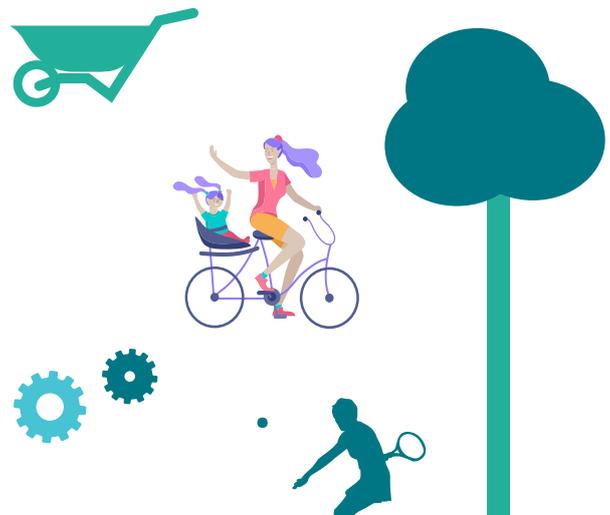




FINANCE

# Budget 2023 voté, sans hausse des taux d'impôts communaux

Cette année, la construction du budget s'est faite dans un contexte difficile d'inflation. En effet, l'augmentation des dépenses (factures d'électricité, de gaz et de l'ensemble des achats avec l'inflation) n'épargnent pas la ville.



# Des contraintes qui impactent le budget 2023

## UNE AUGMENTATION MÉCANIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent à la Ville de faire fonctionner les services au quotidien.

Malgré l'effort constant de maîtrise des dépenses, la crise touche aussi la Collectivité et augmente les dépenses à budgéter :

### Hausse conséquente de l'énergie

Prix du gaz en 2023 multiplié par 4 par rapport à 2022

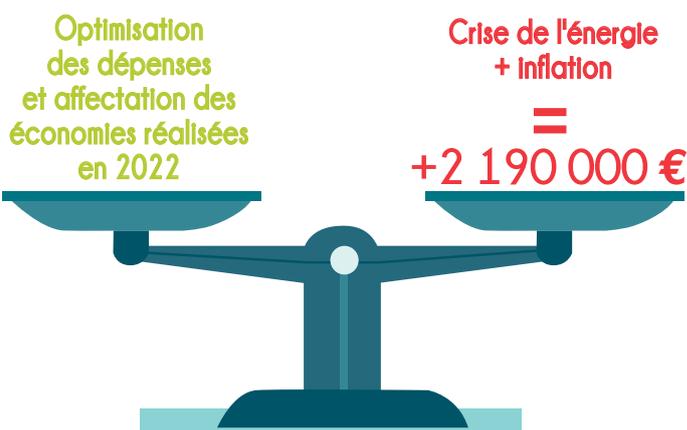


Prix de l'électricité en 2023 multiplié par 2 par rapport à 2022



Déficit comblé sans hausse du taux d'impôt !

Pour absorber les hausses des coûts et équilibrer le budget 2023, la Ville a décidé d'intensifier la réduction des dépenses engagées en 2020 pour ne pas recourir à l'impôt.



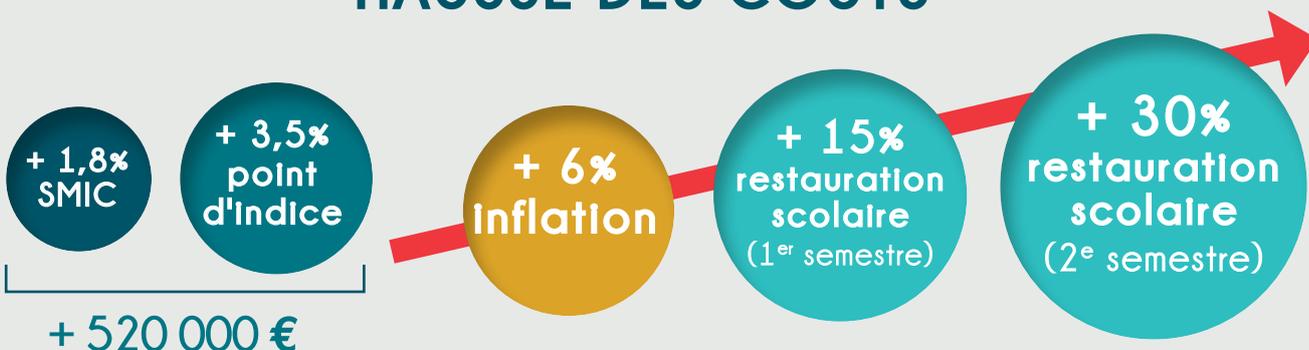
### LE SAVIEZ-VOUS ?

La taxe foncière est calculée sur une base locative d'imposition fixée par le gouvernement sur laquelle les communes décident du taux communal.

Le gouvernement a décidé d'augmenter la base locative d'imposition de + 7,1%.

La ville, quant à elle, a choisi de ne pas augmenter son taux d'imposition : 0% d'augmentation du taux !

## HAUSSE DES COÛTS



## Le Budget à la loupe



17 592  
habitants

À Bry-sur-Marne, au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
selon l'INSEE, sur la base du dernier  
recensement 2020.

### Dotation Générale Forfaitaire (versée par l'État)

en légère hausse après avoir été divisée par ...10 !



Le budget  
a donc été voté  
pour un montant de

44 323 402 €

(y compris les restes à réaliser  
de l'exercice 2022)



11 224 813 €

de dépenses  
d'investissement

Budget qui permet à la Ville de  
réaliser de nouveaux projets



33 098 589 €

de dépenses de  
fonctionnement

Budget qui permet à la Ville de faire  
fonctionner les services au quotidien

0%

d'augmentation d'impôt  
du taux communal

-1%

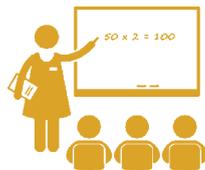
de dépenses de  
fonctionnement\*

\*À périmètre constant par rapport à 2022 et seulement +3,7% avec les hausses structurelles (moins que l'inflation) grâce à l'optimisation des dépenses.

## Zoom sur les budgets des différents services avec leurs principaux projets pour 2023

Un budget au service de la qualité de vie des Bryards.

**Enfance**  
**9 462 510 €**



- Agrandissement de l'école Barilliet : 430 000 €
- Cours Oasis : 750 000 € (subventionnée à près de 50%)
- Modernisation des écoles : 627 100 €
- Mobilier scolaire : 33 600 €
- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire
- Fonctionnement des écoles
- Etc.

**44 323 402 €**

- 33 098 589 € de dépenses réelles de fonctionnement
- 11 224 813 € de dépenses en investissement

**Sports**  
**1 336 826 €**



- Entretien et maintenance des gymnases, Tennis et parc des sports
- Subventions des clubs sportifs
- Etc.



**Culture**  
**2 393 292 €**

- Acquisitions à la Médiathèque
- Saison culturelle
- Professeurs de musique et d'enseignements artistiques
- Etc.

**Transports**  
**585 160 €**



- Sorties scolaires
- Escales loisirs
- Etc.

**Bâtiments publics**  
**5 117 765 €**

- Finalisation de l'aménagement rue du Clos Sainte-Catherine ouvrant droit à certaines subventions
- Poursuite de l'aménagement en accessibilité des bâtiments
- Entretien du patrimoine (comme la restauration du pavillon Mentienne pour y accueillir le Collège International de la Photographie)
- Poursuite du plan de sobriété énergétique (rénovation thermique, passage LEDS, etc.) : 904 050 € (avec des subventions possibles).
- Etc.

**Social**  
**1 158 144 €**



- Subvention CCAS : 629 740 €
- Aide apportée par la ville aux opérations de construction de logements sociaux > 157 000 €
- Etc.



**Petite-enfance**  
**3 918 448 €**

- Fonctionnement des crèches municipales
- Subventions de crèche parentale
- Etc.



**Fêtes et animations**  
**638 303 €**

- Organisation du concours balcons et jardins fleuris
- Ciné à la belle étoile
- Soirée festive, bal d'été
- Commémorations
- Feu d'artifice
- Fête de la musique
- Festivités de Noël
- Brocante
- Forum des associations
- Etc.



**Espaces publics**  
**6 344 384 €**

- Plan de végétalisation de la ville
- Réfection de la voirie en fonction d'un plan pluriannuel d'investissement : 1 000 000 €
- Poursuite du plan vélo : 22 000 €
- Etc.

**Sécurité**  
**2 282 046 €**



- Poursuite du déploiement et des rénovations des équipements, caméras de vidéosurveillance supplémentaires : 535 000 €
- Financement de la Police municipale
- Etc.

**Jeunesse et loisirs**  
**242 467 €**

- Organisation de séjours pour les jeunes
- Dispositif d'aide au permis de conduire
- Poursuite des projets liés à la Maison de la Jeunesse
- Etc.

**Pour 100 €, la répartition des dépenses des services**

**29,20 €**

**Enfance et jeunesse**

(restauration scolaire, fournitures, équipements...)



**18,95 €**

**Espaces publics**

(espaces verts, voirie et réseaux, propreté...)



**15,30 €**

**Batiments publics**

(écoles, crèches, gymnases, bâtiments administratifs...)



**11,70 €**

**Petite enfance**

(alimentation, animations, intérimaires...)



**7 €**

**Culture**

(Théâtre, Maison des Arts, Conservatoire...)



**6,80 €**

**Sécurité**

(police municipale, équipements, dispositifs...)



**4 €**

**Sports**

(gymnases, équipements, subventions aux associations...)



**3,45 €**

**Social**

(CCAS, surcharges foncières...)



**1,90 €**

**Fêtes et animations**

(événements, festival, concours...)



**1,70 €**

**Transports**

(locations cars, véhicules, carburants...)



## Investissements en images ...

La municipalité a fait le choix, cette année encore, de privilégier le bien-vivre à Bry. Quelques exemples des projets budgétisés pour 2023. Les priorités : Dispositif Cours Oasis, l'Aggrandissement de l'école Barilliet et la vidéoprotection



### 3 QUESTIONS À BRUNO POIGNANT, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

**Vie à Bry : Comment avez-vous appréhendé la construction budgétaire 2023 ?**

**B.P. :** Ce budget 2023 a été de loin le plus difficile à construire sur notre

mandature. Des éléments exogènes (inflation sur les matières premières et prestations de services, crise de l'énergie, baisse des dotations de l'État, hausse du SMIC et du point d'indice des fonctionnaires, augmentation des dotations aux amortissements suite à un changement de norme comptable...) ont complexifié l'équilibre budgétaire. Conjoncturellement, au-delà des révisions successives à la baisse de certaines dépenses non essentielles, le choix de décaler la date de vote du budget nous a permis d'intégrer au plus vite l'excédent de l'année précédente. Nous respectons le cap fixé par Monsieur le Maire qui était de respecter, même cette année de crise, notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition des Bryards et nous rendons un budget équilibré en fonctionnement tout en conservant une enveloppe budgétaire suffisante en investissement afin de préparer l'avenir.

**Vie à Bry : Quelles sont les priorités que s'est fixées l'équipe municipale pour défendre au mieux les**

**intérêts des Bryards ?**

**B.P. :** La qualité de vie à Bry-sur-Marne est reconnue et appréciée par tous les bryards. Nous avons privilégié le maintien du niveau élevé des prestations offertes à la population (police municipale 24h/24h, équipements sportifs et culturels, animations, aides sociales et associatives, entretien du patrimoine...) tout en préservant le pouvoir d'achat des Bryards, déjà fortement sollicité par les hausses tarifaires alimentaires, énergétiques et autres. Cette année encore, la mission a été remplie pour le bénéfice de tous.

**Vie à Bry : Quelles sont les solutions envisagées par l'équipe municipale pour assurer un service public de qualité ?**

**B.P. :** C'est notre principale préoccupation. L'équipe municipale, sous l'impulsion du Maire, Charles Aslangul, a pour mission d'améliorer au quotidien les services rendus à la population. Les agents municipaux ont à cœur d'offrir un service public de qualité. Tout ne doit pas être analysé sous l'angle seul de la rentabilité. Nos nombreuses associations jouent aussi ce rôle essentiel et de proximité auprès de tous. La disponibilité, l'écoute des agents et de l'équipe municipale sont aussi des vecteurs essentiels pour la prise en compte des points à améliorer. ■

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Plan vélo pour le bien-vivre à Bry !

Prochainement, les Bryards vont pouvoir laisser leurs voitures et circuler à vélo en toute sécurité pour favoriser une mobilité douce.

L'élaboration du plan vélo est officiellement lancée !

La ville de Bry-sur-Marne a missionné SOLCY, un bureau d'étude et de conseil français, spécialisé dans l'urbanisme et les politiques cyclables, au service des collectivités territoriales.

Afin de répondre aux demandes des Bryards, une grande étude à l'échelle de toute la ville va être menée durant six mois avec la restitution du plan en fin d'année avec une réunion publique.

Tout d'abord un diagnostic a été établi en définissant un état des lieux et en identifiant les leviers afin de traduire et de formaliser les attentes de la population. Dans un second, temps des scénarios de développement de réseaux cyclables seront étudiés.



Monsieur le Maire, Charles Aslangul et l'adjoint au maire délégué à la transition écologique, Pierre Leclerc, ont demandé qu'une concertation des habitants soit organisée

pour prendre en compte leurs attentes. Elle aura lieu prochainement (*voir site de la Ville*).

La ville veut permettre et développer la pratique du vélo avec la création de pistes et voies cyclables, de parkings à vélos et d'aménagements urbains dédiés pour faire du vélo, un mode de transport au quotidien et partager l'espace public sans opposer les cyclistes, les automobilistes et les piétons. ■

## ÉTAT DES LIEUX

45 %

des trajets effectués en voiture en France font moins de 5 km ; 60 % pour les déplacements domicile-travail.

85 %

des Français sont à moins de 5 km d'un service public ou d'un mode de transport en commun.

5 km

Le vélo est le mode de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5 km et davantage avec un vélo à assistance électrique.

## VIE LOCALE

## Expérimentation de la rue Franchetti

Depuis de nombreuses années, la rue Franchetti subit un trafic important de véhicules engendrant des nuisances et des désagréments (densité du trafic, vitesses excessives, nuisances sonores...).

Suite à d'importantes sollicitations d'habitants du secteur, la Ville a proposé un scénario qui a été approuvé en réunion.

La préservation de notre cadre de vie passe également par la sécurisation des routes, des trottoirs et par la fluidification de la circulation. C'est pour garantir un cadre de vie de qualité que nous avons procédé à cette expérimentation.

Mise en place du 14 novembre 2022 au 15 février 2023, elle visait à dissuader les automobilistes d'emprunter cette rue en passant par des voies départementales (boulevard Pasteur, avenue Georges Clemenceau, rue Henri Cahn, rue du 4<sup>e</sup> Zouave, rue du Four) davantage adaptées pour du trafic routier dense.

En pratique, une circulation alternée sur le pont Franchetti (réduction de la voie à une file de circulation) a été mis en place avec des feux de signalisation provisoires et la modification des algorithmes des applications GPS pour inciter les automobilistes à emprunter un itinéraire alternatif.

Le 23 mars, une autre réunion publique a été planifiée afin d'avoir un retour d'expériences

pour mesurer objectivement, et dans une démarche de démocratie participative, les points positifs et les axes d'amélioration que nous pourrions envisager.

À la suite des échanges, il a été décidé de ne pas conserver la circulation alternée et les deux feux tricolores. En revanche, un renforcement de la signalétique routière et piétonne va être mis en œuvre, une lutte renforcée contre les poids lourds va être initiée grâce aux caméras, modernisation des mobiliers urbains pour sécuriser les piétons, remplacement du garde-corps à prévoir, etc. L'objectif sera de mieux encadrer le partage de l'espace public sans toutefois pouvoir supprimer les voitures à ce passage stratégique qui relie les Hauts de Bry avec le centre-ville ■



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

*Moult viel que Paris*

ATELIER THÉÂTRE ACTUEL  
présente

# ADIEU MONSIEUR HOFFMANN

**4 MOLIÈRES 2018**

RÉVÉLATION FÉMININE : JULIE CAVANNA  
AUTEUR : JEAN-PHILIPPE DAGUERRE  
SECOND RÔLE : FRANCK DESMEDT  
SPECTACLE THÉÂTRE PRIVÉ

PRIX THÉÂTRE 2017  
FONDATION BARRIÈRE

UNE PIÈCE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR  
**JEAN-PHILIPPE DAGUERRE**

AVEC EN ALTERNANCE CHARLES LELAURE OU BENJAMIN BRÉNIÈRE OU SIMON LARYARON,  
JULIE CAVANNA OU ANNE PLANTEY OU PAULINE CAUPENNE, ALEXANDRE BONSTEIN OU MARC SIEMIATYCKI,  
FRANCK DESMEDT OU JEAN-PHILIPPE DAGUERRE OU BENJAMIN EGNER  
ET CHARLOTTE MATZNEFF OU SALOMÉ VILLIERS OU HERRADE VON MEIER

DÉCORS : CAROLINE MEXME - MUSIQUE : HÉRVÉ HAÏNE - LUMIÈRES : AURELIEN AMSELLEM - COSTUMES : VIRGINIE H  
ASSISTANT À LA MISE EN SCÈNE : HÉRVÉ HAÏNE - COLLABORATION ARTISTIQUE : LAURENCE POLLET-VILLARD

snes

©2023 - Ville de Bry-sur-Marne - PLATESAU-D-2023-094472

**SAMEDI 13 MAI À 20H30**

Billetterie en ligne sur le site [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

Ouverture de la billetterie de 14h30 à 16h30 les jours de spectacle et 1h avant le début de chaque spectacle

Renseignements à [theatre@bry94.fr](mailto:theatre@bry94.fr) ou au 01 45 16 68 36

Théâtre  
de Bry-sur-Marne

## Julie Cavanna, une comédienne bryarde

**Vie à Bry : Samedi 13 mai, vous vous produirez sur la scène du théâtre de Bry, pour la pièce *Adieu Monsieur Haffman*, que ressentez-vous à l'idée de jouer à Bry-sur-Marne, la ville de votre enfance ?**

**Julie Cavanna :** C'est énormément d'émotions pour moi parce que cette salle de Bry-sur-Marne, anciennement Villa Daguerre, est le lieu où j'ai fait mes premiers pas. J'avais 12 ans et j'étais à cette époque-là maladivement timide. De mes 6 ans à mes 12 ans, j'ai fait beaucoup de piano puis j'ai dû arrêter. La scène me manquait et j'ai retrouvé, avec le théâtre, cette libération, cet endroit où j'avais enfin le droit d'être moi sans me cacher.

À 15 ans, il y a eu ma rencontre avec Virginie Pradal. Ma mère l'a rencontrée au marché de Bry et lui a dit que sa fille voulait être comédienne. Elle m'a fait répéter *Les femmes savantes* dans son salon. C'était hyper touchant de voir cette femme qui a tellement d'expériences, qui est incroyable, pour qui j'ai beaucoup d'admiration et qui se met à donner des conseils avec bienveillance à une apprentie comédienne. Et c'est grâce à elle que je suis rentrée dans les cours de Raymond Acquaviva au Sudden théâtre.

Ce qui est beau, c'est que je répète dans ce théâtre, pour ma nouvelle pièce. D'ailleurs, j'ai gardé énormément de contacts, vraiment précieux et des amitiés aussi. Je sais que si je n'avais pas rencontré Virginie, cela se serait passé autrement. C'est une sacrée rencontre qui a dessiné mon chemin.

**VàB : En 2018, on vous a attribué un Molière de la révélation féminine pour le rôle dans cette pièce, pensez-vous que cette récompense vous booste encore aujourd'hui ?**

**J.C. :** Sur le moment, c'était vraiment une expérience extraordinaire, hors du temps, c'est fou de vivre cela. Cette récompense était un cadeau. J'ai l'impression que c'est une petite réserve que j'ai en moi quand j'ai des moments un peu difficiles, j'y repense et ça me donne un peu de force, d'estime de moi-même. C'était mon premier rôle de femme, c'était très bien écrit et Jean-Philippe Daguerre m'a poussé là où je n'allais pas. C'est comme s'il avait taillé ce rôle pour moi. Et c'était un moment important de ma vie aussi. Il y avait une telle entente dans l'équipe, quelque chose de magique dans notre groupe, une alchimie alors qu'on ne se connaissait pas, pour la plupart.



Julie Cavanna, sur scène à Bry le 13 mai

On a démarré à Avignon et on ne savait pas si ça allait marcher. Jean-Philippe Daguerre n'avait pas la notoriété qu'il a aujourd'hui et à Avignon, au bout d'une semaine, c'était plein. On a vécu ce succès ensemble et c'est vraiment une pièce de troupes et je me dis que si j'ai eu cette récompense, et ce n'est pas de la fausse modestie mais je sais que j'ai surfé sur le succès d'Haffman. J'étais au bon endroit au bon moment. J'ai eu une chance de dingue mais je relativise aussi car je sais que les Molières, c'est extraordinaire et ça fait un bien fou mais ça ne veut pas dire que j'étais incroyable dans ce rôle-là. Je ne le prends pas comme ça. Je le prends plus comme une validation de récompenses pour les choses antérieures que j'ai pu faire car les votants nous connaissent aussi un peu. Ils nous ont vus dans d'autres pièces. Et revenir jouer sur cette pièce précisément, ici, n'est pas n'importe quelle pièce, je l'ai joué 6 ans, elle a marqué ma vie, mon parcours de comédienne et je suis devenue maman aussi sur cette pièce-là.

**VàB : Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de faire du théâtre ? Un comédien en particulier ?**

**J.C. :** Quand j'étais petite, je voulais être Catherine Deneuve. Tout me fascinait chez elle. J'imitais tout. Ce qui me plaisait, c'était le côté « princesse » et en même temps, très terrien. Un vrai caractère, c'est une vraie femme forte, très séductrice qui en même temps, elle a du répondant, elle a une grâce naturelle et puis ses personnages étaient toujours un peu tempétueux, je pense

aux Sauvages. Pour moi, c'est la femme, la femme dans toute sa splendeur. Je regardais en boucle *les Demoiselles de Rochefort*, *Peau d'Âne* et *le Dernier Métro*. D'ailleurs *le Dernier Métro* me fait beaucoup penser à Haffman. C'est un film qui m'émeut beaucoup. Il y a une telle émotion au moment du salut.

**VàB : Qu'éprouvez-vous de clore cette dernière de *Adieu Monsieur Haffman* à Bry-sur-Marne ?**

**J.C. :** Je n'ai pas beaucoup de tristesse car il y a toujours de fausses dernières. En fait, elle est reprise à Montparnasse mais je n'y jouerai pas. Comme on l'a joué pendant 6 ans, j'ai l'impression que je ne la quitterai jamais vraiment car elle m'a fait grandir et puis elle a fait la comédienne que je suis aujourd'hui. Aussi, on a d'autres projets ensemble avec Jean-Philippe. Mais le plus dur, c'est de quitter les acteurs avec qui on s'entend bien, avec qui on a des complicités de jeux et même dans la vie.

Je ne pouvais pas rêver mieux que Bry pour la dernière, c'est un beau signe de la vie.

**VàB : Quels sont vos projets ?**

**J.C. :** Pour l'instant, j'ai une pièce *Mimosa* que je joue toujours, que j'ai joué à Bry aussi. On a une tournée aussi avec *Les vivants*. Je vais jouer également dans une pièce de Victoire Berger Perrin, qui met aussi en scène *Trésor National* pour le festival d'Avignon prochain. Entre temps, il est possible que je reprenne la *Reine des Neiges* à la comédie française mais ce n'est pas encore acté. J'ai aussi mes projets d'écriture en rapport avec le piano... ■

# Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS\* DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL

## Poursuite de la procédure d'expropriation de la parcelle AD 384, sise 80, avenue Georges Clemenceau

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 octobre au 4 novembre 2022, les conclusions et avis du commissaire-enquêteur ont été transmises par la préfecture en mairie le 23 janvier 2023. Le commissaire-enquêteur a émis un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique de l'opération envisagée ainsi qu'à la cessibilité des biens. Ces observations portent :

- 1/ Sur l'institution du droit de préemption urbain renforcé
- 2/ Sur l'examen des solutions alternatives
- 3/ Sur la question de l'adéquation des logements proposés
- 4/ Sur l'imprécision de l'estimation sommaire des coûts
- 5/ Sur le bilan coûts / avantages

Aucun des moyens soulevés par le commissaire-enquêteur n'est de nature à remettre en cause l'utilité publique du projet de réalisation de logements sociaux et le conseil municipal a décidé la poursuite de l'opération d'acquisition par voie d'expropriation de la parcelle cadastrée section AD n°384 sise, 80 avenue Georges Clemenceau.

## Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité autorisant M. le Maire à exercer le droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux

Le maintien du commerce de proximité constitue un enjeu fort, tant pour des raisons économiques que sociales. Si le commerce peut avoir une fonction économique importante, il est aussi générateur d'une dynamique urbaine, de convivialité, d'animation économique et sociale de la ville, marquant ainsi son identité.

La commune de Bry-sur-Marne souhaite ainsi se doter d'un outil lui permettant

d'agir concrètement en faveur de la diversité de l'offre commerciale en préservant les activités dont la pérennité est menacée et en favorisant l'implantation de nouveaux commerces de proximité.

Sur le fondement des articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal peut, par délibération motivée, délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, à l'intérieur duquel sont soumises aux droits de préemption les aliénations à titre onéreux des fonds de commerce, fonds artisanaux ou baux commerciaux.

L'institution de ce droit de préemption vise à répondre à un double objectif :

- Avoir des informations sur les mutations commerciales et artisanales ;
- Limiter en ce sens qu'elles seraient de nature à nuire à l'image de la ville.

La finalité du droit de préemption n'est pas que la collectivité conserve la propriété du fonds qu'elle aura acquis mais de trouver un repreneur pouvant y exercer une activité permettant de sauvegarder le commerce de proximité.

## Adoption du compte financier unique 2022

Le compte financier unique 2022 affiche les résultats suivants : pour la section d'investissement, 8 067 027,26€ en dépenses et 10 545 460,37€ en recettes et en section de fonctionnement, 30 986 892,79€ en dépenses et 32 737 266,01€ en recettes.

## Affectation du résultat 2022

L'affectation des résultats de l'exercice N-1 s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du compte financier unique. Il s'élève, pour l'année 2022 à 3 033 221,29€.

## Budget Principal : Adoption du budget primitif 2023

Le budget principal 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Fonctionnement : 33 098 588€

- Investissement : 11 224 813€

Le budget annexe du théâtre s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Fonctionnement : 298 200€
  - Investissement : 295 500€
- (cf dossier spécial pages 13 à 18).

## Vote des taux d'imposition directe locale 2023

Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux des impôts au niveau de 2022, à savoir :

- Taxe foncière : 35,50%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20%

## Répartition des subventions communales de fonctionnement aux associations locales au titre de l'année 2023

Lors du vote du budget primitif 2023, le Conseil Municipal a voté des enveloppes annuelles de subventions de fonctionnement par secteur d'activité en direction des associations locales au titre de l'année 2023. Suite à l'étude des dossiers de demandes de subventions rendus par les différentes associations, qui ont fait l'objet d'une analyse fine et au regard de l'application de la nouvelle grille de critères d'attribution des subventions de fonctionnement, le conseil municipal a procédé à la répartition des subventions de fonctionnement aux associations locales au titre de l'année 2023. L'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, imposent aux collectivités territoriales de conclure une convention annuelle avec les organismes de droit privé auxquels elles accordent une subvention dont le montant annuel dépasse 23 000€ afin de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention. ■

\*L'intégralité des délibérations est consultable sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

- Avenant au contrat de concession relatif à l'exploitation du centre équestre de Bry-sur-Marne
- Marché à procédure adaptée de travaux relatif au marché de création de cours oasis au groupe scolaire Étienne de Silhouette
- Procédure avec négociation relative à la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Pavillon Mentienne

## Prochain Conseil municipal

Lundi 12 juin 2023 à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

## Ce n'est pas de ma faute C'est de la faute de Jean Pierre, Sophie et d'Emmanuel



Nous entendons, au conseil municipal ou dans notre journal municipal, une petite musique lancinante de notre maire, c'est la faute des autres.

Dans la Vie à Bry d'avril, le maire déplore « le retard de plusieurs décennies dans la gestion des écoles », imputant, sans le nommer, la faute à son prédécesseur. Les programmes électoraux de deux des trois candidats en lice pointaient cette nécessité, le troisième élu, depuis quand même trois ans, vient de le découvrir.

Vous n'avez pas pu lire notre article sur l'école le mois dernier, celui-ci ayant été censuré pour de basses raisons. Cet article recense pourtant les vraies priorités et solutions, et ouvre des pistes pour transformer les difficultés en opportunités.

Mais il plus facile de dire «c'est la faute à Jean Pierre (Spilbauer)»

Dans un même registre, vous avez pu être surpris de voir fleurir sur les panneaux réservés aux informations municipales puis sur le verso de couverture de la Vie à Bry, ce qu'il convient de qualifier de tract, fustigeant « la casse des services publics ». Je vous assure l'avoir dans un premier temps pris pour un affichage sauvage de la CGT traitant des retraites.

Pourquoi cette transgression dans un organe qui se doit de garder une certaine réserve ?

Car les difficultés du budget, l'augmentation des prix de l'électricité...

Il est plus facile de demander à l'état d'aider, plutôt que de faire comme les ménages et les entreprises de Bry, c'est-à-dire économiser, s'adapter, innover.

Il est plus facile de dire c'est « la faute d'Emmanuel », en oubliant que les impôts locaux des bryards vont augmenter de 7 % par la valeur locative, au bénéfice de la commune, mais cela on ne vous le dit pas....

Vous entendrez bientôt, c'est de la faute de la préfète (Sophie Thibault).

La ville a présenté un dossier d'expropriation des propriétaires d'un ensemble immobilier avenue Georges Clémenceau pour y créer une résidence Seniors. L'enquête publique a émis un avis défavorable.

Le dossier a été tellement mal géré, que l'objectif initial ne sera pas atteint, et que pire encore, cela va coûter beaucoup au bryards.

Mais rassurez-vous, cela sera de la faute de la préfète et du juge, pas des errements de l'équipe municipale.

**Serge GODARD**  
Conseiller municipal  
Groupe d'opposition « Vivons Bry »  
s.godard@bry94.fr

## Grands projets et animations locales



Chers Bryards,

L'année 2023 est dense en termes de conduite de grands projets.

La première édition du grand festival nautique « Marne en vogue » a eu, l'an dernier, un grand succès. De fait, la deuxième édition était très attendue. Comme vous le savez, nous avons été contraints de l'annuler cette année pour des raisons budgétaires à cause de l'inflation et la crise énergétique.

C'est un mal pour un bien car l'organisation d'un tel événement nécessite six mois de travail. Or, la prochaine édition sera plus ambitieuse que 2021. En effet, nous souhaitons qu'elle soit à la hauteur de vos attentes avec l'objectif de lancer la période des Jeux Olympiques par le festival nautique qui sera donc organisé l'an prochain sur le thème des JO 2024. Avec Sylvie Roby, Adjointe au Maire déléguée aux Sports, nous travaillerons à ce bel événement qui poursuivra notre ambition de recréer des animations et de la vie locale autour de notre belle rivière tout en faisant vivre l'esprit des Jeux Olympiques à Bry !

Par ailleurs, cette année nous finaliserons l'étude de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase Clemenceau, toujours en lien avec le secteur des Sports pour optimiser la pratique sportive au sein de l'édifice selon les attentes des sportifs.

Sur un autre sujet, nous finaliserons aussi la mise en place d'un contrôle plus efficace de la réglementation du stationnement sur les parkings de l'Hôtel de Ville, devant l'école Saint-Thomas et celui du RERA. Les voitures ventouses, souvent extérieures à Bry, ne sont plus tolérables.

De plus, la majorité municipale a mis en œuvre l'an dernier une grande étude sur les évolutions nécessaires du dimensionnement des établissements scolaires (voir Vie à Bry, avril 2023). 2023 sera charnière dans l'importante évolution des capacités scolaires que nous avons initiées.

En parallèle, nous continuerons d'animer la vie locale pour les familles avec beaucoup d'événements d'ici la pause estivale : 50 ans du jumelage le 18 mai avec food-trucks et musique, marchés nocturnes les 12 mai et 30 juin, Ciné à la belle étoile les 2 et 3 juin, bal de l'été le 17 juin, fête de la musique le 21 juin et, enfin, le traditionnel feu d'artifice le 13 juillet !

**Véronique CHEVILLARD**  
Adjointe au Maire déléguée aux Grands projets,  
Fêtes et animations  
Conseillère Territoriale  
Groupe de la majorité municipale  
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »  
c.chevillard@bry94.fr

## MERCREDI 3 MAI

Visite-conférence

### SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT-LE PERREUX-BRY

Découverte de l'exposition " Le monde de Clovis "

**Horaires :** rendez-vous à 14h30 à la station Saint-Germain-en-Laye, RER A

**Lieu :** Musée archéologique nationale de Saint-Germain-en-Laye

**Tarif :** 15 €

**Infos et réservations :** nos visites sont ouvertes aux non-adhérents en fonction des places disponibles

**Renseignements et inscription**

**obligatoire :** 01 43 24 19 51 - Mme

Nicole Renollet Présidente de l'association

## MARDI 9 MAI

Visite guidée

loisirs • découvertes • culture • patrimoine  
**EVASIONS**  
bryardes

### PANTHÉON, TEMPLE DE LA NATION

**Horaires :** Départ de Bry-sur-Marne à 10h45 ou rendez-vous sur place à 14h

**Lieu :** place du Panthéon - Paris 5<sup>e</sup>

**Tarifs :** 45 €/pers. avec déjeuner

25 €/pers. sans déjeuner

**Réservation :** 06 23 19 84 76

## MERCREDI 10 MAI

Visites guidées

### CHÂTEAU DE VERSAILLES, GRANDS APPARTEMENTS ET PETIT TRIANON

Visite guidée des Grands Appartements du Château de Versailles, demeure du roi Soleil ! Suivi d'un déjeuner dans un restaurant de la ville, et de la visite guidée du Grand Trianon.

**Horaires :**

**Lieu :**

**Tarif :** 65 € - 55 places

## VENDREDI 12 MAI

Événement

### MARCHÉ NOCTURNE



Présence de nouveaux artisans ainsi que des stands de restauration et d'une buvette qui permettront de dîner sur place et partager un moment de convivialité.

**Horaires :** de 17h à 22h

**Lieu :** parvis du Marché de Bry

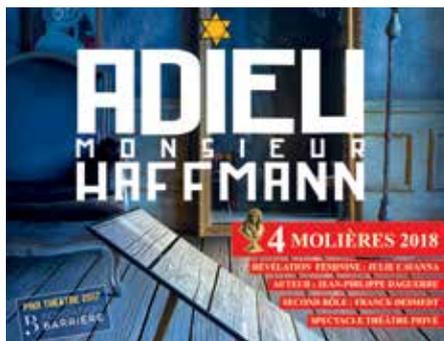
## SAMEDI 13 MAI

Théâtre

### ADIEU MONSIEUR HAFFMANN

4 Molières 2018

+ d'infos : page 20



Marché de l'art

### ASSOCIATION DES ARTISTES BRYARDS

L'Association des Artistes Bryards organise son 18<sup>e</sup> Marché de L'Art.

C'est une belle occasion pour rencontrer des artistes et pourquoi pas, trouver des cadeaux pour la fête des mères prochaine !

**Horaires :** de 13h à 18h30

**Lieu :** square de Lattre de Tassigny



Théâtre

loisirs • découvertes • culture • patrimoine  
**EVASIONS**  
bryardes

### UN COUPLE MAGIQUE

Une comédie de Laurent Ruquier

**Horaires :** départ en car à 14h15

**Lieu :** Théâtre aux Bouffes Parisiens - 4 rue Monsigny - Paris 2<sup>e</sup>

**Tarif :** place 1<sup>ère</sup> catégorie : 70 €/personne (transport en autocar inclus dans le prix).

Non adhérent : 20 €

**Infos :** 25 places



Lions Club

### LE VILLAGE DE LA VUE

+ d'infos : page 12

Projection de lanterne magique

### LE TOUR DU MONDE EN 80 MINUTES

+ d'infos : page 11



## DIMANCHE 14 MAI ET 28 MAI

Théâtre

### MASTER CLASSES

Proposées par Virginie Pradal

Ouvertes au public désireux d'assister à un cours de théâtre.

Virginie Pradal, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris et ancienne pensionnaire de la Comédie Française, dispensera gracieusement ses cours aux élèves de la classe municipale de théâtre adulte, par passion de son art et dans un souci de transmission.

**Horaire :** de 10h à 13h.

**Lieu :** Théâtre de Bry

**Tarif :** gratuit, dans le strict respect du travail en cours sur scène

**Infos :** contacter au préalable le secrétariat de la Maison des Arts au : 01 45 16 68 36



## DIMANCHE 21 MAI

Les rencontres mensuelles

### GAIVOTA

Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature.

**Horaire :** 16h

**Lieu :** Château Lorenz

**Tarifs :** Adhérent : 10€/ Non-adhérent : 15€

**Infos et réservations :** au 06 64 13 48 94 ou sur [gaiyota-fado@outlook.com](mailto:gaiyota-fado@outlook.com) / [gaiyota-fado.fr](http://gaiyota-fado.fr)



## MARDI 23 MAI

Visite-conférence

### SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT LE PERREUX BRY

Découverte de " L'Hôtel de la Marine "

**Horaires :** rendez-vous sur place à 10h45

**Lieu :** 2 place de la Concorde - Paris 9<sup>e</sup>

**Tarif :** 29€

**Infos et réservations :** voir le 3 mai

## MERCREDI 24 MAI

Médiathèque

### TOURNOI DE JEUX VIDÉO (7-11 ANS)

Venez participer au tournoi de jeux vidéo.

**Horaire :** de 15h à 17h

**Lieu :** Médiathèque

**Tarif :** entrée libre, sur réservation à compter du mardi 2 mai 2023

## JEUDI 25 MAI

Débat philosophique

### A'BRY PHILO

L'association l'A'Bry Philo vous convie à des débats philosophiques mensuels. Ce mois-ci, le débat se tiendra sur le thème : « Toute personne mérite-t-elle le respect ? »

**Horaires :** de 19h à 21h

**Lieu :** salle de la Garenne

**Ouvert à tous, sans inscription préalable**

Visite-conférence

### SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT LE PERREUX BRY

Découverte de l'exposition " Ramsès et l'or des pharaons "

**Horaires :** rendez-vous sur place à 13h45

**Lieu :** la Grande Halle de la Villette - 211, avenue Jean Jaurès - Paris 19<sup>e</sup>

**Tarif :** 36€

**Infos et réservations :** voir le 3 mai

## SAMEDI 27 MAI

Théâtre

### ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE

**Horaire :** 20h30

**Lieu :** Théâtre de Bry

**Infos :** spectacle de catégorie A

## SAMEDI 3 JUIN

Concert

### JAZZIN'BRY

Retrouvez le chœur le temps d'un concert de jazz, gospel et musiques du monde. Dirigé par Vivane Ginapé, accompagné par Jacques Boutineau au piano et Luc Caillet à la guitare.

**Horaire :** 20h

**Lieu :** Théâtre de Bry-sur-Marne

**Réservation sur le site " HelloAsso "**

**Billetterie sur place à partir de 19h30**

**Contact :** [jazzinbry94@gmail.com](mailto:jazzinbry94@gmail.com)

Atelier

### PEINTURE TEXTILE

La peinture sur textile permet toutes sortes de créations ! Venez découvrir différentes techniques, l'espace d'un après-midi. Choix de motifs à décalquer ou à créer. Sur sac en tissu ou montée sur un petit cadre à tisser, vous récupérez votre création quelques jours après. Pour les ados/adultes, à partir de 14 ans.

**Horaire :** de 14h15 à 17h15

**Lieu :** Hôtel de Malestroit

**Tarif :** entrée libre

**Réservation :** sur inscription au 01 45 16 68 36 (places limitées)

## DIMANCHE 4 JUIN

Marché de Bry

### FÊTE DES MÈRES

À l'occasion de la fête des mères, le marché de Bry vous offre 1 rose.



# De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ À quelles heures et quels jours peut-on tondre sa pelouse ? ”

📞 Nicole R.

## Notre réponse :

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage. Outre les tondeuses à gazon et les

tracteurs de pelouse, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, aux taille-haies, aux débroussailleuses, aux tronçonneuses, aux scarificateurs, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression.

À Bry-sur-Marne, un arrêté municipal vient préciser le décret précité, interdisant l'usage de ces appareils :

Tous les jours avant 8h et après 20h  
Les dimanches toute la journée ■



“ (...) 2 camions de nettoyage voirie qui perturbent la circulation, le passage sur les trottoirs. Et gaspillent de l'eau alors que, lendemain de pluies, tout est propre... Je m'interroge... En cette période où l'eau est un vrai sujet, quelle nécessité de telles opérations ? ”

✉ David L.

## Notre réponse :

Il s'avère que la pluie plaque au sol les pollen, les résidus végétaux, les poussières, etc., qui se logent dans les porosités du revêtement. Pour décrocher ces saletés et les guider vers le caniveau, l'usage d'eau sous pression, couplée d'une action mécanique (brossage) pour accroître l'efficacité du nettoyage et ainsi réduire la quantité d'eau utilisée, est indispensable.

La Ville est bien consciente de la nécessité de restreindre son usage de l'eau. Le critère environnemental et les économies d'eau sont d'ailleurs un critère majeur dans l'attribution des différents marchés. De même, les services de la Ville ont su se doter de dispositifs permettant de réduire l'usage de l'eau, tels que les systèmes de goutte à goutte. ■



## PHARMACIES DE GARDE\*

### Dimanche 7 mai Pharmacie du RER

53 boulevard du Général Gallieni  
94360 Bry-sur-Marne  
01 41 77 16 96

### Dimanche 14 mai Pharmacie du marché

140 Grande rue Charles de Gaulle  
94130 Nogent-sur-Marne  
01 48 73 05 18

### Dimanche 21 mai Pharmacie Louis Joseph

44 rue des Héros nogentais  
94130 Nogent-sur-Marne  
01 48 73 33 13

### Dimanche 28 mai Pharmacie Jungmann

72 avenue Ledru Rollin  
94170 Le Perreux-sur-Marne  
01 43 24 21 55

*\*Sous réserve de modifications de dernière minute.  
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)*

**Pour les gardes de nuit** (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

**Besoin d'un conseil** conjugal, d'urbanisme etc.  
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur  
**[brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)**

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Bienvenue à Léo LECLERCQ, Mila MONNOIR, Mohamed TIJANI, Arthur SCHOENIG, Bailaou DIALLO, Noémie PLANCHENAU, Eliott RODRIGUEZ, Ayline MEZIANI, Zayn BELOUNIS, Octave MASSEAU

### Mariages

Toutes nos félicitations à Julie UY et Arnaud DUJARDIN



## S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr) et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



**Espace emploi**  
Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

### Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif  
Rue Félix Faure  
Tél. : 01 84 23 53 49  
mail : [emploi-bry@pemb.fr](mailto:emploi-bry@pemb.fr)  
www : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

## NUMÉROS UTILES

### Urgences

**112**

(numéro européen)

### Urgences médicales

Samu - Sami

**15**

### Police municipale

**01 45 16 68 22**

### Police

**17**

### Sapeurs-pompiers

**18**

### N° Violences femmes info

**3919**

### N° Enfance en danger

**119**

### N° national canicule

**0 800 06 66 66**

### Personnes fragiles ou isolées Service social

**01 45 16 68 00**

### Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

**01 45 16 68 00**

**Emballages & papiers**  
Tous les jeudis matin

**Déchets verts**  
Tous les mercredis après-midi

**Déchets ménagers**  
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs\*

**Encombrants Collectifs**  
1 vendredi /2 selon secteurs\*  
**Individuels**  
sur rendez-vous au 01 48 71 59 13 (n° vert)

**Déchèterie**  
Noisy-le-Grand  
**9 rue de la Plaine**  
Tous les jours sauf jeudi\*\*

\* Retrouvez les secteurs sur [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)

\*\* Retrouvez les horaires sur [noisylegrand.fr](http://noisylegrand.fr)



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*

# CIRCULATION

# EN NTRE-SENS

# DES CYCLES NON MOTORISÉS DANS LA GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE



# C'EST 1500€ D'AMENDE\*



La circulation en contre-sens des cycles non motorisés  
(trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards, etc.)  
sur les voies en sens unique classées en « zone 30 »,  
est sanctionnée d'une amende.

\*Selon Arrêté du Maire permanent n°2022ARR0247 en date du 01/07/2022

+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)  /  / 